

Tarifs :

Vélo : 0.50 euros / jours*

Deux roues motorisé : 2 euros/jour**

Voiture : 6 euros/jour*

BSR obligatoire pour les personnes nées à partir de 88

Caution :

Vélo : 20 euros

Deux roues : 100 euros

Voitures : 150 euros

(*voir condition en « agence »)

LES JUSTIFICATIFS A FOURNIR :

- Pièce d'identité
- Justification de domicile
- Contrat de travail, formation, stage...
- Permis de conduire (pour la mise à disposition d'une voiture)
- BSR (auto école) pour la mise à disposition d'un cyclomoteur pour les personnes nées à partir de 1988
- La caution (selon véhicule 2 ou 4 roues)
- Une attestation Caf si Bénéficiaire du RSA)



LES COORDONNEES :

8 avenue Guy Mollet

62219 Longuenesse

Tel/fax : 03 21 12 32 81

Email : defi.mobilite@orange.fr

Dispositif

Emploi

Formation

Insertion

MOBILITE

Une permanence à la communauté de Communes de la Morinie, rue de Clarques à THEROUANNE a lieu sur rendez-vous. Vous pouvez nous contacter soit au siège ou à la Communauté de Communes de la Morinie au 03 21 95 52 87 et également sur Fauquembergues à la Maison des Services Publics sur rendez-vous au 03.21.12.32.81.

Heure d'ouverture :

Du lundi au vendredi :

9h00 – 12h00

14h00 – 17h30

Il est préférable de prendre rendez-vous.

ASSOCIATION DEFI MOBILITE

*Mise à disposition de véhicules
deux et quatre roues
aux demandeurs d'emploi*



CE QUE L'ON FAIT :

Vous avez un projet professionnel et vous avez des difficultés à vous déplacer ?

L'association DEFI Mobilité met à disposition des véhicules deux et quatre roues aux demandeurs d'emploi.

POUR QUI ? :

- Les demandeurs d'emploi
- Jeunes inscrits à la mission locale
- Les bénéficiaires du PLIE
- Allocataires du RSA
- ...

QUELQUES CHIFFRES :

L'association DEFI Mobilité a été créée début 2008 suite à un besoin sur le territoire. Depuis sa création, près de 500 personnes ont bénéficié du service. Ce qui représente un volume de plus 10000 jours de location.

PRINCIPE ET OBJECTIF :

La mise à disposition a lieu lors d'une reprise d'emploi, de formation, stage...

Le prêt de véhicule est exclusivement lié au déplacement du domicile au lieu professionnel.

L'objectif est de lever le frein à votre insertion professionnelle en vous proposant un véhicule.

COMMENT ACCEDER AU SERVICE ? :

Pour accéder au service de l'association, il suffit de se rapprocher de votre référent* Pôle Emploi, Mission Locale, PLIE, CCAS... ou nous contacter directement.

Celui-ci nous transmettra une fiche de liaison qui nous indiquera vos coordonnées, le motif et la durée de la mise à disposition.

LES PARTENAIRES FINANCIERS :

